



Rapport d'orientation budgétaire 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020



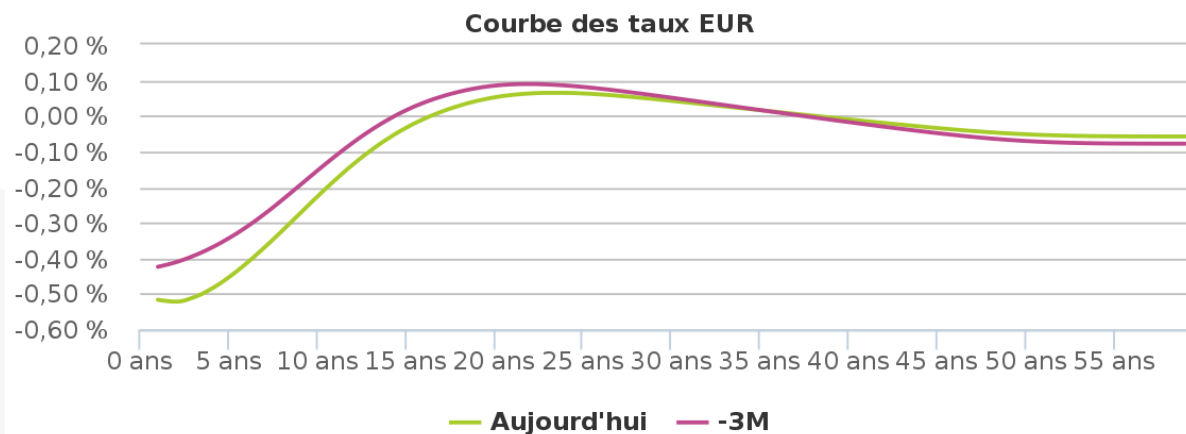
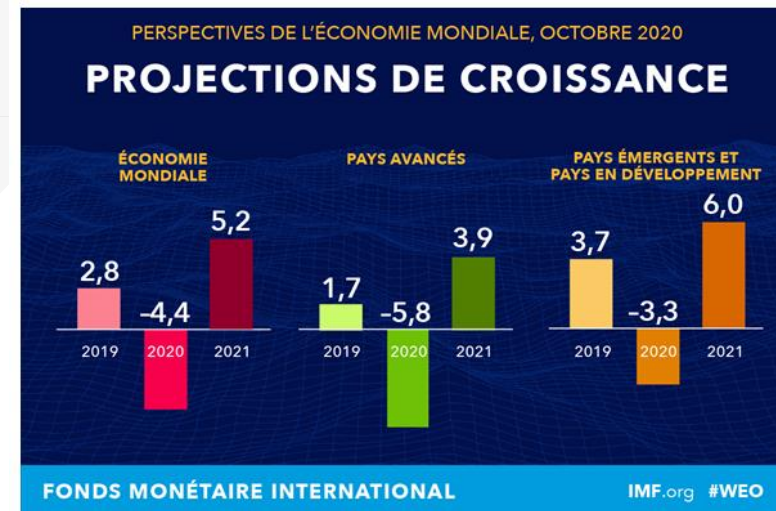
Contexte général

Une situation économique marquée par le contexte sanitaire

- Contraction du PIB sévère
- Croissance entravée
- Inflation quasi-nulle
- Taux de chômage dégradé

Des taux d'intérêt attractifs résultant des politiques monétaires

- l'OCDE prévoit des taux courts pour la France à -0,4 %
- Les obligations assimilables du trésor (OAT) 10 ans sont passées en octobre à près de -0,3%.



© Finance Active

La loi de finances pour 2021

Une dotation globale de fonctionnement toujours en baisse

- - 89 M€ en 2021

Des montants de contributions aux fonds de solidarité et de péréquation insuffisants

- + 90 M€ pour la dotation de solidarité urbaine en 2021
- Maintien des enveloppes FSRIF (péréquation francilienne) et FPIC (péréquation nationale) au niveau de 2020

Un plan de relance dont les fruits ne sont pas encore récoltés par les collectivités

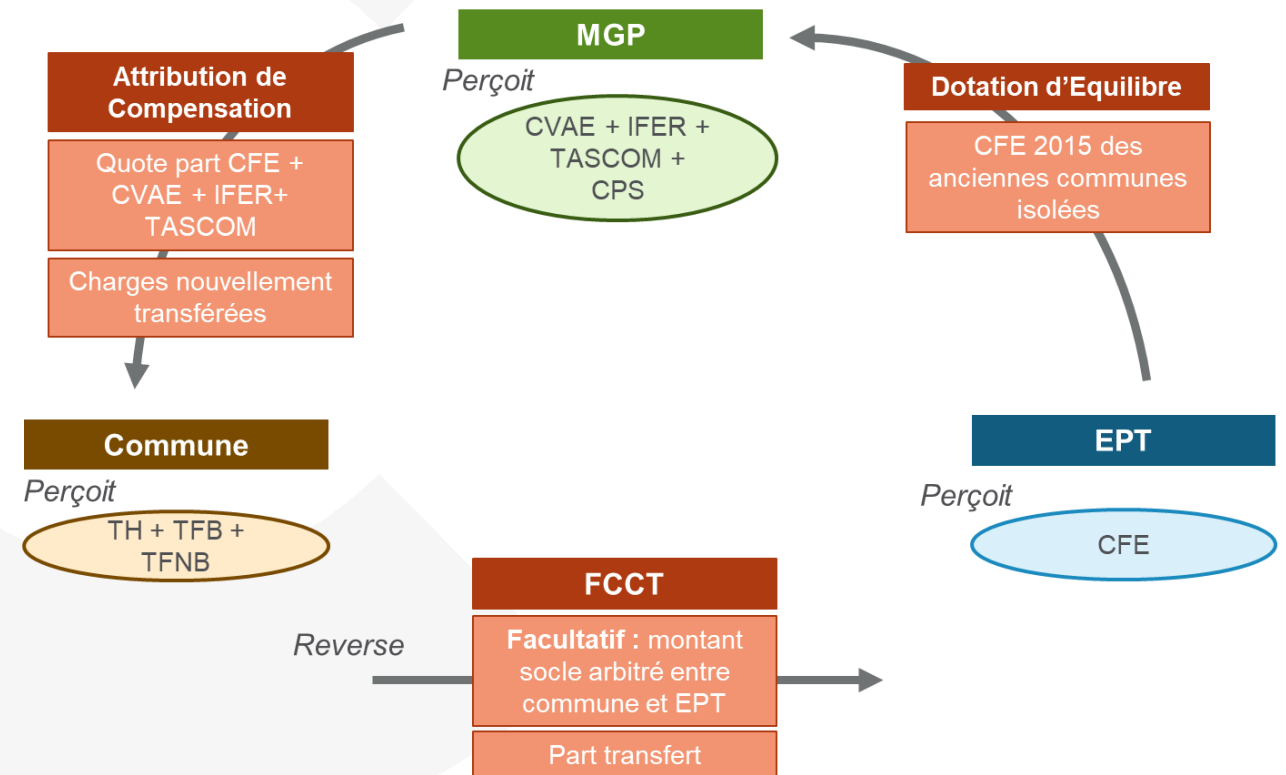
Des flux financiers intercommunaux complexes et non stabilisés

Depuis 2016, création d'une relation tripartite inédite :

- La Métropole du Grand Paris
- L'Établissement public territorial Boucle Nord de Seine
- La Ville de Clichy

➤ MGP et EPT sont des établissements créés sui generis aux statuts ad hoc ; Ils ne sont pas régis par le droit commun intercommunal

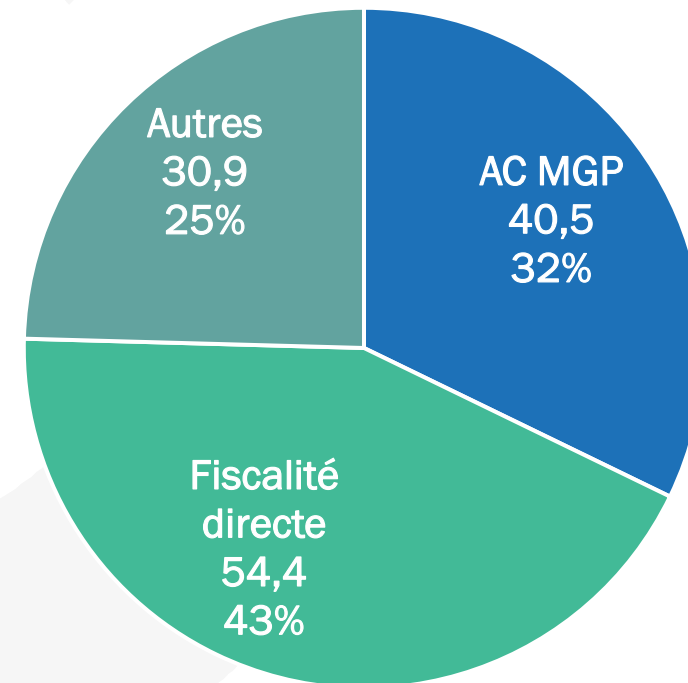
➤ Des mesures provisoires de financements reconduits par amendements successifs en lois de finances depuis 2019



Les recettes de gestion courante à Clichy

125,8 M€ estimés à fin 2020, dont :

- 40,5 M€ d'attribution de compensation (AC) reversée par la Métropole du Grand Paris figée dans son montant
- 54,4 M€ de fiscalité directe (taxes foncières et d'habitation) en croissance liée avec le dynamisme de la ville
- Les autres recettes sont la fiscalité indirecte, les dotations, participations et recettes tarifaires



Les dépenses de gestion courante

a) les ressources humaines

103,3 M€ estimés à fin 2020 dont 63,2 M€ pour la rémunération des agents

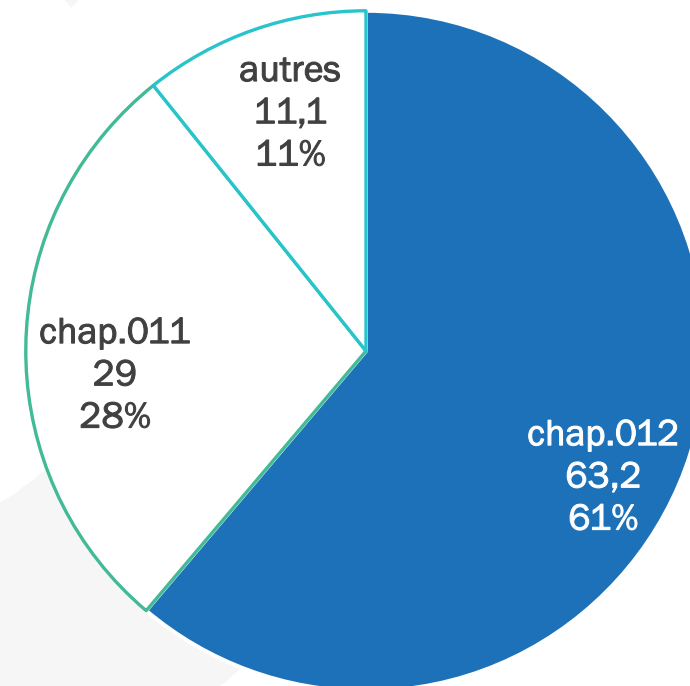
Un effectif d'un peu plus de 1 500 agents sur emplois permanents

Une hausse anticipée pour 2021 de + 2% soit + 1,3 M€

Des mesures orientées au profit du recrutement d'encadrants intermédiaires

Une hausse du budget formation en parallèle

- Passant de 180 K€ en 2018 à 250 K€ en 2021



Les dépenses de gestion courante

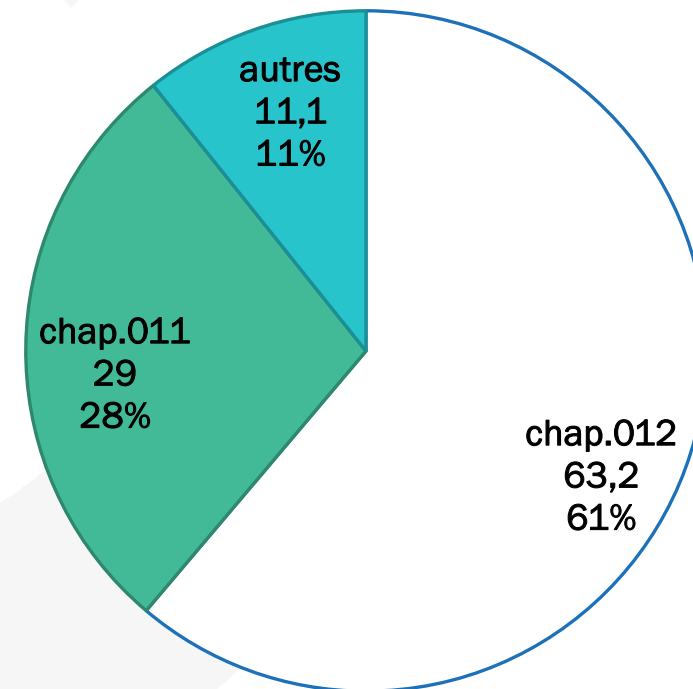
b) achats, charges et subventions

29 M€ pour les charges à caractère général :

- Fluides, entretien des bâtiments (6 M€) et de la voirie (5,5 M€)
- Achats et services pour les écoles, crèches, centres de loisirs et le fonctionnement des services publics municipaux...

Des subventions sanctuarisées :

- 3,2 M€ pour les associations
- 1,6 M€ pour le CCAS



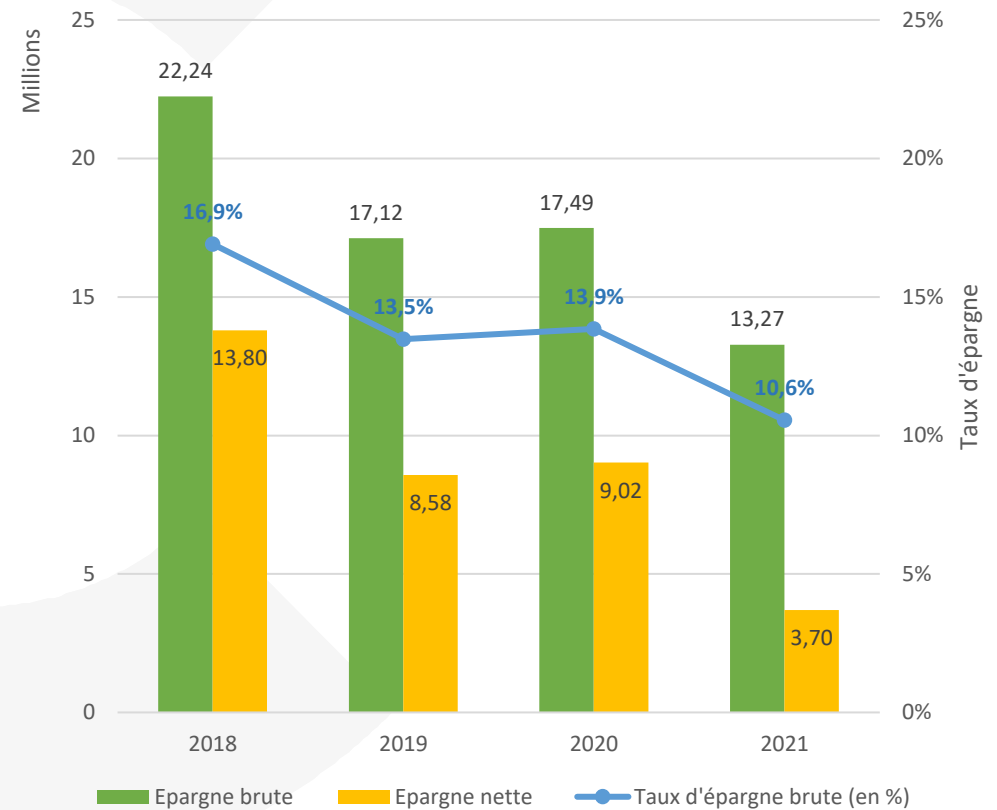
Une capacité à autofinancer nos investissements

Par différence entre recettes et dépenses,

- hors cessions considérées comme des recettes exceptionnelles.

L'épargne nette est calculée après remboursement du capital de la dette.

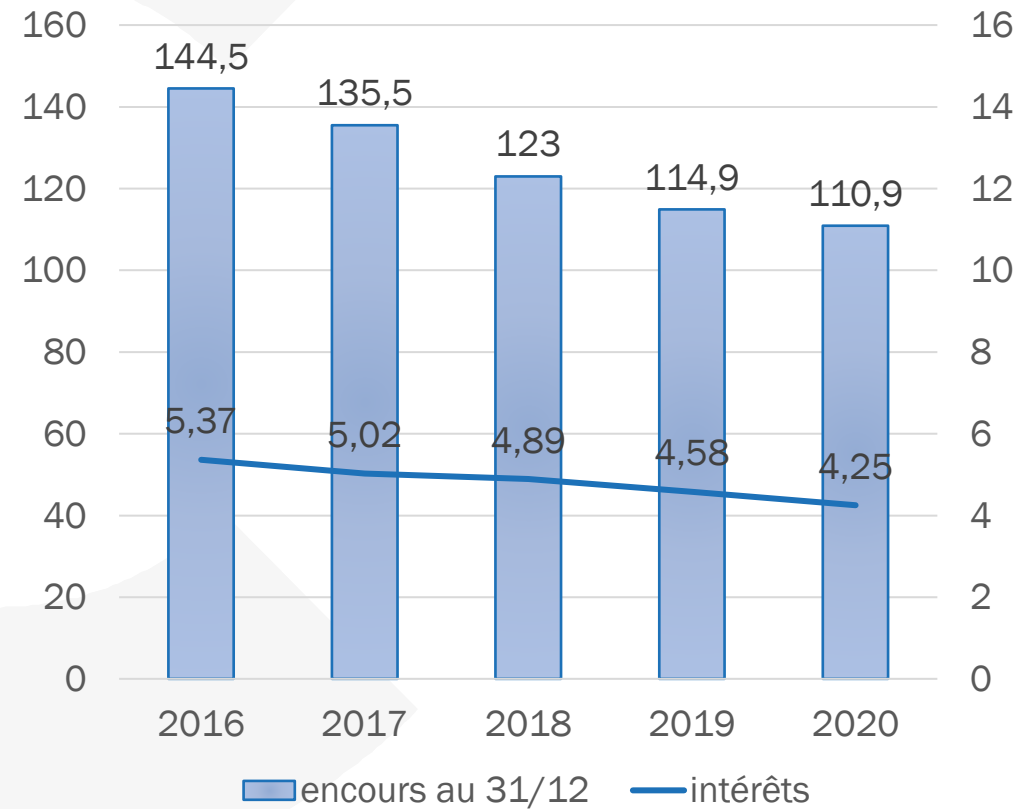
Un taux d'épargne affecté par la dynamique des recettes et des dépenses.



Un désendettement contenu

2016-2020 :

- un encours de dette réduit de 33 M€
- des frais financiers annuels en baisse de 1 M€
- un recours ponctuel de 5 M€ à fin d'année pour le différé de cession de l'îlot Blum



La ville continue d'investir

Au travers des concessions d'aménagement :

	2018-2019	2020	2021	2022	2023-24
ZAC du Bac d'Asnières					
Grand équipement sportif et culturel	18 M€	12 M€	11,5 M€	0,73 M€	4,47 M€
ZAC Entrée de Ville	1,64 M€	0,37 M€	0,9 M€	1,37 M€	
	Solde investissements avant transfert	Crèche Bonnet	Parking Auboin	Voiries de l'entrée de ville	

- Et lancement d'une consultation aménageur pour le futur quartier Pont de Gennevilliers-avenue de la Liberté

Les investissements nouveaux :

- Médiathèque-cinéma ~13 M€
- Groupe scolaire Boisseau ~20 M€
- Eclairage public – contrat de performance : 7,6 M€ d'investissements sur 8 ans
- Renouvellement des voiries (municipalisation) et plan vélo : 4 M€ (*AMO en cours*)

La ville continue d'investir

Une attention portée à la pérennité du patrimoine bâti existant :

- Patrimoine scolaire : 62 000m² sur 14 sites,
- Patrimoine petite enfance : 7947 m² sur 13 sites,
- Patrimoine sportif : 27 800 m² sur 15 sites,
- Patrimoine culturel : 19 500m² sur 12 sites.

Un volume socle de 1,8 M€ d'investissements par an focalisés sur :

- La sécurité
- La pérennité du clos-couvert
- Le respect des exigences techniques : accessibilité, qualité de l'air, transition énergétique

Le financement de ces interventions est assuré par :

- La capacité d'autofinancement (y.c. FCTVA, taxe d'aménagement...)
- Les cessions avec la poursuite d'opérations majeures
- L'obtention de cofinancements (Région, Département, MGP, Etat)
- Le recours éventuel à l'emprunt



Mise à jour des données stationnement - recettes

Les données communiquées dans le ROB pour 2020 ne comprennent que les encaissements de stationnement

Un retard important de traitement des FPS par l'ANTAI doit faire l'objet d'une régularisation à fin d'année.

Dans le graphique ci-contre figurent les données relevées par la police municipale et transmises à l'ANTAI pour traitement des FPS.

